

LES INSURRECTIONS DES CANUTS

THÉMATIQUE

SALLE 21 : LABORATOIRE SOCIAL - 19^E S.

1831 : la révolte des canuts

“Vivre en travaillant ou mourir en combattant”

En 1831, la conjoncture économique est morose et les commandes de soierie diminuent : les salaires des ouvriers chutent. Les canuts* regrettent le temps où, sous l'Empire (1804-1814), leurs salaires étaient garantis par des “tarifs”, prix de façon minimum règlementaires. Le 18 octobre, ils obtiennent du préfet du Rhône Bouvier-Dumolart l'introduction d'un tarif auprès des fabricants* (**Inv. 53.582.1 Exécution des tarifs**). Mais ces derniers y voient une entrave à la liberté économique et 104 d'entre eux refusent d'appliquer le tarif établi.



Ouvriers en soierie de la ville de Lyon, gravure, Bernard-Charles Chapory, vers 1840, Inv. 1350.3

Le 21 novembre, plusieurs centaines de canuts se soulèvent à la commune de la Croix-Rousse (**Inv. 53.199 et Inv. N 3497.4 Événements de Lyon**). Ils marchent sur Lyon, où ils pillent des armureries et attaquent des gardes de l'armée. Après une rude bataille (600 victimes dans les deux camps), dans la nuit du 22 au 23 novembre, les émeutiers prennent la ville (**Inv. 55.140 Bataille de la place des Bernardines**) : le maire Victor Prunelle s'enfuit. À Paris, la nouvelle provoque la stupeur. Le 3 décembre, le duc d'Orléans, fils du roi Louis-Philippe, et le maréchal Soult entrent dans Lyon, annulent le tarif, destituent le préfet, arrêtent 90 ouvriers (finalement acquittés) et installent une importante garnison dans la ville. Côté ouvriers, la révolte se solde par un échec.

1834 : la deuxième insurrection des canuts

“Association, résistance, courage”

Le nouveau préfet Adrien de Gasparin déclare le tarif illégal mais prend néanmoins des mesures sociales favorables : un cours fixe qui régit les prix entre tisseurs et fabricants et une caisse de prêt pour les maîtres tisseurs mariés. Malgré tout, les problèmes sociaux de la Fabrique* restent latents.

En 1833, l'industrie de la soie est redevenue florissante. Le patronat estime que les salaires des ouvriers se sont envolés et entend les baisser. En février 1834, les canuts lancent une grève générale : plusieurs dirigeants d'associations mutuelles ouvrières (**Inv. 2570.162 et 2667.8 Médailles de la Société de Secours Mutuels des ouvriers de la soie**) sont arrêtés. L'événement effraie les autorités : le 9 avril 1834 est votée à Paris une loi contre les associations.

La révolte éclate alors chez les canuts. Dans les quartiers de la Croix-Rousse, de la rive droite de la Saône et du centre sud de la Presqu'île, 6 000 ouvriers de la soie se soulèvent (**Inv. N 3004 Événements du 9 au 14 avril 1834**). L'armée, dirigée par le ministre de l'intérieur Adolphe Thiers, fait mine d'abandonner la ville aux insurgés mais passe à l'offensive du 11 au 15 avril : la répression est qualifiée de “sanglante semaine” et fait plus de 600 victimes (**Inv. 54.458 Horrible massacre à Lyon**).

En avril 1835, à Paris, 163 insurgés faits prisonniers sont jugés au cours d'un procès qualifié de “monstre” : ils sont condamnés à la déportation ou à de lourdes peines de prison. Selon Y. Lequin, un amalgame, dans les consciences, entre canuts et républicains daterait de ce procès, dû à l'époque politiquement trouble des débuts de la monarchie de Juillet (1830-1848).



Cour des Voraces, traboule des pentes de la Croix-Rousse célèbre pour son escalier monumental à volées libres, construite en 1840 dans le style canut, refuge des canuts lors de leurs révoltes et siège de combats en 1849, photographie, 20^e s.



Événements de Lyon (9, 10, 11, 12, 13 avril 1834), gravure, Dembour et Gangel, 1834, Inv. 54.457

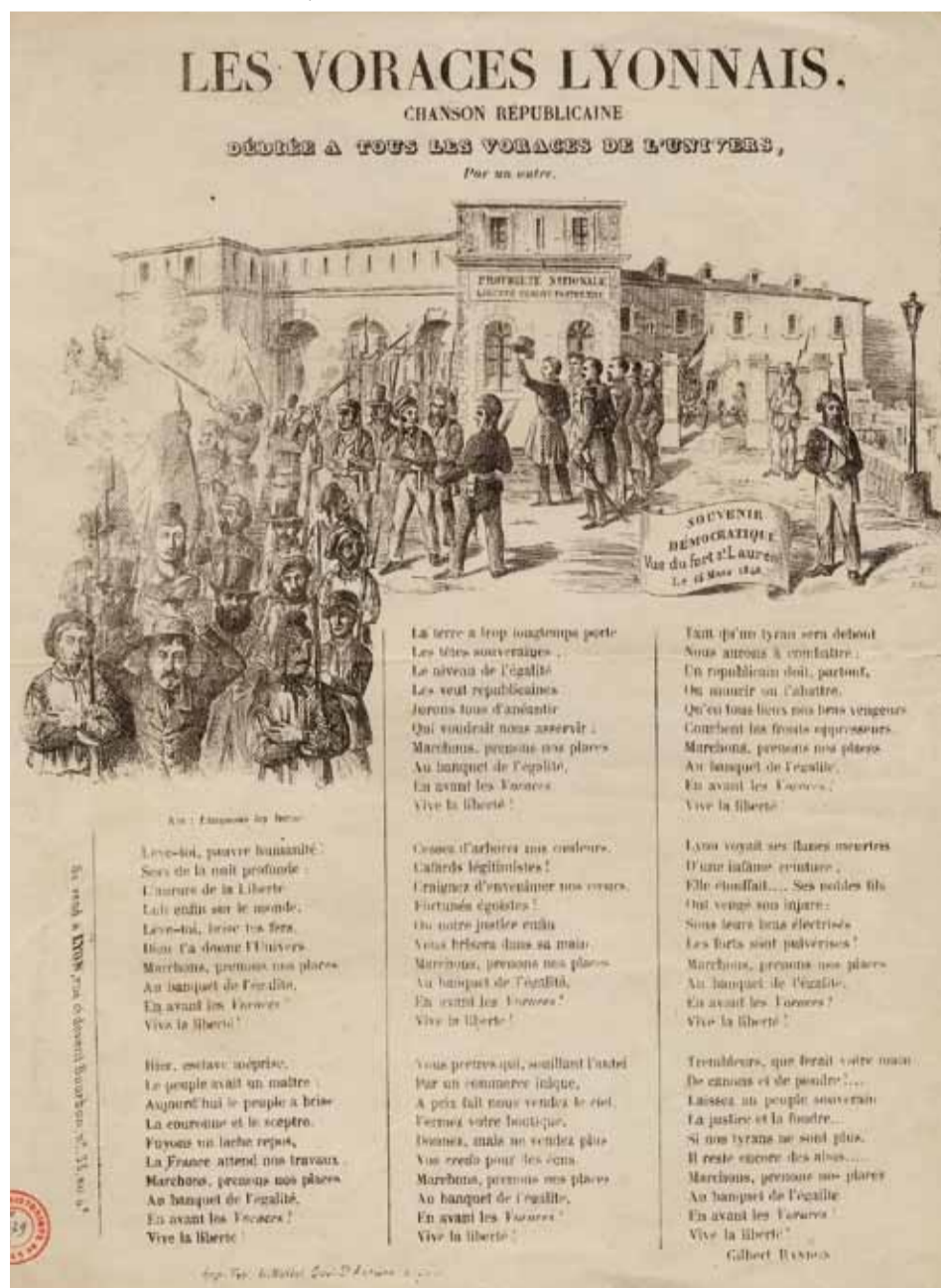
1848 et 1849 : les insurrections des Voraces

“Vive la République savoissienne !”

Le 24 février 1848, Louis-Philippe abdique, mettant fin à la Monarchie de Juillet, et la seconde République est proclamée. À Lyon, il s’ensuit une période de chômage parmi les canuts : les ouvriers non lyonnais, majoritairement savoyards, sont invités à rentrer dans leur pays d’origine... en échange d’un “secours de route et d’un passeport gratuit”.

La société des “Voraces”, des canuts républicains armés de la Croix-Rousse, se constitue : du 24 au 29 février, elle saccage des ateliers textiles, prend les forts de la Croix-Rousse et hisse le drapeau rouge. Elle se rallie aux savoyards de Lyon et, rapidement, forme le projet d’envahir la Savoie et d’y implanter la république. La position des autorités est ambiguë : dans un arrêté du 28 mars, le préfet Arago, fils du ministre du même nom, énonce que “la République française ne veut pas chasser les étrangers mais qu’elle veut aider les peuples à conquérir leur liberté”. Le 29 mars, dans une ambiance révolutionnaire, 1 500 personnes – 200 Voraces et 1 tiers des savoyards de Lyon – préparent le départ place Bellecour, acclamés par une foule importante. La troupe faiblement armée passe le col du Chat le 2 avril et prend Chambéry le 3 avril : elle occupe le château, la mairie et proclame une république... qui ne dure qu’une journée !

Les Voraces lyonnais, chanson républicaine dédiée à tous les Voraces de l’univers, chanson, Gilbert Randon, impression, Léon Boitel, 1848, Inv. N 2679.1



Sur place, les savoyards royalistes hostiles à la république et au rattachement de la Savoie à la France se mobilisent, soutenus par la population qui condamne les méthodes violentes des républicains. Les Voraces et les savoyards de Lyon sont mis en échec.

De retour à Lyon, ils plantent un arbre de la liberté (**Inv. N. 3339.3 Inauguration de l’arbre de la liberté**) sur la place des Cordeliers. Les élections de juin sont remportées par les partisans de l’ordre, même si à la Croix-Rousse et à la Guillotière, les républicains radicaux restent majoritaires !

Le 15 juin 1849, à l’occasion de la rumeur d’un soulèvement des républicains à Paris, les Voraces tentent une nouvelle insurrection (**Inv. 53.376 Insurrection de la Croix-Rousse**). Circonscrite à la Croix-Rousse, elle est violemment réprimée par l’armée.

Les Voraces

Cette société de canuts lyonnais est apparue en 1846 à la Croix-Rousse et a disparu en 1849. Son nom proviendrait de la société des Compagnons du Devoir, appelés “dévotants” puis “voraces”. Ils se réunissent dans les cabarets et auberges, en particulier chez la mère Maréchal, à l’angle de la rue des Fossés (aujourd’hui rue d’Austerlitz) et de la rue du Mail... et probablement dans la cour des voraces. Leurs beuveries constituent une façade à leurs fortes prises de positions politiques de défenseurs de la République !

Influences

Esprit frondeur

Les insurrections font naître un sentiment de communauté d’intérêts dans la conscience ouvrière. Elles laissent leur empreinte sur la ville, qui connaît ses premières grèves de femmes ouvrières de la soie en 1869, entraînant la création par Marie-Louise Rochebillard en 1899 du premier syndicalisme féminin.

Les révoltes de canuts influencent aussi les grands penseurs sociaux : les Saint-Simoniens, Karl Marx etc.

glossaire

canut : ouvrier tisserand en soie à Lyon. Ce terme, péjoratif au 19^e s., proviendrait de canette ou bobine de soie.

fabricant : au 19^e s., les fabricants commandent et financent la fabrication des pièces, et font travailler les ouvriers (ou canuts) à la commande.

Fabrique : désigne l’ensemble des activités des métiers de la soierie, leurs règlements et leur organisation.

garde nationale : milice armée composée de simples citoyens chargés de maintenir l’ordre dans leur ville et leur quartier.